



BACCALAUREAT GENERAL – SESSION 2026

**ORGANISATION DE L'ÉPREUVE PONCTUELLE DE SPECIALITE ORALE
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrats

Référence(s) : Arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la dispense et à l'aménagement de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du baccalauréat général, technologique pour les candidats présentant tout trouble relevant du handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles et empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 – Note de service du 23 juillet 2020 relative à l'épreuve de l'enseignement de langues et littératures et cultures étrangères et régionales de classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat – Note de service du 13 juillet 2021 relative à l'adaptation de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale à compter de la session 2022

Dossier suivi par : Mme ERMANNI – Tél : 04 42 91 71 89 - Mail : ilaria.ermanni-garcin@ac-aix-marseille.fr - Mme SIMON – Tél 04 42 91 71 88 – Mail : valerie.simon@ac-aix-marseille.fr

I. ÉPREUVE TERMINALE DE L.L.C.E.R.

L'épreuve orale de spécialité vise à évaluer la maîtrise du programme de l'enseignement de spécialité pour le cycle terminal.

A. Structure de l'épreuve

L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes, sans temps de préparation, qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal.

Le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Le dossier présenté ou non par le candidat n'est pas évalué.

B. Composition du dossier présenté lors de l'épreuve

Les candidats se présentant à l'épreuve de LLCER Anglais monde contemporain devront présenter un dossier composé comme suit :

- au moins un article de presse
- au plus deux textes d'une autre nature
- au plus deux documents iconographiques

Les candidats se présentant à l'épreuve de LLCER Anglais, Allemand, Espagnol et Italien devront présenter un dossier composé comme suit :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- au moins un texte littéraire, au lieu de deux, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc...)

C. Evaluation

Le niveau attendu est B2/C1 (C1 pour anglais monde contemporain).

L'épreuve est notée sur 20 points.

Les interrogateurs utiliseront la grille d'évaluation, en **annexe 3**, de la note de service du 23 juillet 2020 pour déterminer la note.

Les notes seront renseignées sur les bordereaux de notation édités par le chef de centre, puis saisies par l'interrogateur dans Cyclades.

D. Aménagements de l'épreuve orale de LLCER

Certains candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un ou plusieurs aménagements pour leurs évaluations. Ces aménagements sont ceux inscrits sur la décision d'aménagement présentée par le candidat en début d'épreuve (temps supplémentaire, assistance d'un AESH....).

Une adaptation spécifique pour l'épreuve orale de LLCER est prévue pour certains candidats. Cette mesure est spécifiée sur la décision sous le numéro MH 647 – Adaptation de la partie orale de l'épreuve terminale de spécialité LLCER.

Cette mesure prévoit que conformément à l'arrêté du 22 juillet 2019, le candidat est évalué tel que précisé dans **l'annexe 2** :

- niveau attendu : B2/C1 (C1 Anglais monde contemporain)
- note sur 20 points
- durée de l'épreuve de 10 minutes avec un temps de présentation du dossier de 5 minutes puis interaction de 5 minutes au plus.
- le dossier est constitué de 3 à 4 documents textuels et iconographiques (étudiés en classe ou non) dont le fil conducteur se rattache à une ou plusieurs thématiques du programme de cycle terminal.

o **LLCER Anglais, Allemand, Espagnol, Italien**

- au moins un texte littéraire, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- éventuellement une œuvre d'art visuel ;
- un texte non littéraire (article de presse....)
- éventuellement : une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;

- **LLCER Anglais monde contemporain**
 - au moins un article de presse
 - un texte d'une autre nature
 - éventuellement un document iconographique

II. CALENDRIER ET CENTRES EPREUVES

Les candidats seront regroupés par secteur sur des centres d'épreuves (détails en **annexe 1**). Les épreuves se dérouleront les 8 et 9 juin 2026 pour l'allemand, l'anglais, l'anglais monde contemporain, l'espagnol et l'italien.

III. CONVOCATIONS DES ENSEIGNANTS

A réception des convocations des enseignants sur les épreuves de LLCER, les chefs d'établissements d'origine doivent vérifier que les professeurs convoqués ont la compétence requise pour l'épreuve, à savoir « anglais » ou « anglais monde contemporain ».

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour l'organisation de ces épreuves orales.

Annexes :

- Annexe n° 1 : Répartition des candidats centres épreuves les 8 et 9 juin 2026
- Annexe n° 2 : Fiche d'accompagnement du dossier pour l'épreuve
- Annexe n° 3 : Grille d'évaluation de l'épreuve orale de LLCER

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**Annexe n°1 – Répartition des candidats en centres épreuves les 8 et 9 juin 2026
(classement par ordre alphabétique)**

Page 1/3

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	8 JUIN 2026		9 JUIN 2026	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0040003G	LYC ANDRE HONNORAT	AMC	-	-	1	5
0040010P	LYC FELIX ESCLANGON	AMC	2	18	1	11
0040023D	LYC PAUL ARENE	AMC	1	10	1	6
0040027H	LYC ALEXANDRA DAVID NEEL	Anglais	2	20	2	21
0040490L	LYC PIERRE-GILLES DE GENNES	AMC	-	-	1	5
0040533H	LYC LES ISCLES	Anglais	3	37	2	22
0050003B	LPO Altitude-Suzanne Joulie Roos	Anglais	1	9	-	-
		AMC	1	10	1	6
0050004C	LYC HONORE ROMANE	Anglais	1	10	1	6
0050006E	LYC DOMINIQUE VILLARS	AMC	3	30	2	22
0050007F	LYCEE A. BRIAND	Anglais	2	21	-	-
0130001F	LYC EMILE ZOLA	Allemand	1	4	-	-
0130002G	LYC PAUL CEZANNE	Anglais	2	19	2	16
		AMC	5	55	5	55
		Espagnol	2	19	1	9
0130010R	LYC MONTMAJOUR	Anglais	2	26	-	-
		AMC	3	38	2	23
0130011S	LYC PASQUET	Espagno1	1	9	-	-
0130175V	LYC HONORE DAUMIER	Espagnol	1	13	-	-
0130036U	LYC PERIER	Allemand	1	2	-	-
-0130039X	LYCÉE SAINT CHARLES	AMC	6	68	6	60
0130040Y	LYCEE THIERS	Anglais	3	35	3	34

Page 1/3

Annexe n°1 – Répartition des candidats en centres épreuves les 8 et 9 juin 2026
(classement par ordre alphabétique)

Page 2/3

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	8 JUIN 2026		9 JUIN 2026	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0130042A	LYC MONTGRAND	Anglais	2	24	2	22
0130048G	LYCEE SAINT EXUPERY	Anglais	2	24	1	11
		AMC	3	35	3	28
0130051K	LYC MARIE CURIE	AMC	2	23	1	10
0130053M	LYC JEAN PERRIN	Anglais	2	22	2	17
0130143K	LYC PAUL LANGEVIN	AMC	1	12	1	8
0130160D	LYCEE L'EMPERI	AMC	5	59	4	46
0130161E	LYCÉE POLYVALENT ADAM DE CRAPONNE	Anglais	2	12	-	-
0130164H	LYC ALPHONSE DAUDET	AMC	1	12	1	12
0130175V	LYC HONORE DAUMIER	Anglais	3	36	3	30
		Espagnol	1	13	-	-
0131319N	LYCEE LA NATIVITE	AMC	5	60	5	59
0131323T	LYC PROVENCE (DE)	AMC	3	33	3	32
0131324U	LYC LACORDAIRE	Anglais	2	24	1	11
0131328Y	LYC MELIZAN	AMC	2	23	3	34
0131549N	Lycée régional Joliot-Curie	AMC	3	37	3	35
		Anglais	1	11	2	17
		Espagnol	1	12	-	-
0131747D	LYC AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE	AMC	3	37	3	36
0132210G	LYC JEAN LURCAT	Anglais	2	18	1	11
0132410Z	LYC MAURICE GENEVOIX	Anglais	2	18	1	11
0132495S	LYC ARTHUR RIMBAUD	Anglais	1	10	1	6
		AMC	2	25	2	23
		Espagnol	1	9	-	-
0133015G	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE	Anglais	1	11	1	10
		AMC	2	26	1	13
0133244F	LPO MARIE MADELEINE FOURCADE	AMC	2	23	2	22

Annexe n°1 – Répartition des candidats en centres épreuves les 8 et 9 juin 2026
(classement par ordre alphabétique)

Page 3/3

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	8 JUIN 2026		9 JUIN 2026	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0133288D	LYC JEAN MONNET	AMC	2	26	2	25
0134003F	Lycée régional Nelson MANDELA	Anglais	1	12	1	11
		Espagnol	1	13	-	-
0134155W	Lycée Poly. régional Simone VEIL	AMC	5	58	5	55
		Italien	2	14	-	-
0840001V	LYC CHARLES DE GAULLE	AMC	2	20	1	10
0840003X	LYC FREDERIC MISTRAL	Anglais	3	34	3	31
		Espagnol	2	24	1	12
0840004Y	LYC THEODORE AUBANEL	AMC	4	48	4	46
0840015K	LYC JEAN HENRI FABRE	Anglais	1	12	1	7
0840016L	LYC VICTOR HUGO	AMC	4	41	4	40
		Espagnol	1	12	1	5
0840017M	LYC ISMAEL DAUPHIN	AMC	2	24	1	12
		Anglais	1	10	1	11
0840026X	LYCEE DE L'ARC	Anglais	2	24	2	18
0840075A	LYC ST LOUIS	AMC	1	10	1	6
0840918S	Lycée Val de Durance-Henri Silvy	Anglais	1	12	-	-
		AMC	2	21	2	20
0840935K	LYC RENE CHAR	AMC	4	48	4	46
0841093G	LYC LUCIE AUBRAC	Anglais	1	9	1	6
0841117H	LYC STEPHANE HESSEL	AMC	2	24	1	7



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des examens et concours – DIEC 3.02

Annexe n° 2

NOM – Prénom du candidat :

Date de naissance :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

ÉTABLISSEMENT (nom-ville) :

CLASSE :

THÉMATIQUE(S) :

TITRES DES DOCUMENTS COMPOSANT LE DOSSIER DU CANDIDAT :

Document 1 :

Document 2 :

Document 3 :

Document 4 :

Document 5 :

Document 6 :

Signature de l'enseignant :

Cachet et signature du chef d'établissement :



BACCALURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ TERMINALE (LLCER)

SESSION : LANGUE :

Centre épreuve : Commission :

Nom et prénom du candidat :

Pour chaque critère d'évaluation, cocher la case correspondant au niveau de compétence du candidat. Se reporter à la grille de conversion pour attribuer la note finale sur 20.

	Expression orale en continu	Points Score	Interaction orale	Points Score	Correction de la langue orale	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
C2	Peut développer une argumentation nuancée et exprimer une pensée subtile , en rapport avec un sujet complexe .	35	Peut interagir avec aisance et spontanéité et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles et sur un sujet complexe .	35	Peut utiliser avec une bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible, même sur un sujet complexe .	35	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées même sur un sujet complexe .	35
C1	Peut développer une argumentation solide , fondée sur des aspects (inter)culturels, de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception.	30	Peut interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	30	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus.	30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	30
B2	Peut développer une argumentation pertinente et assez étayée , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	20	Peut argumenter et chercher à convaincre . Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui des aspects (inter)culturels.	20	L'accent peut subir l'influence d'autres langues mais n'entrave pas l'intelligibilité . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	20	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations .	20

Nom et prénom du candidat :

B1	Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références à des aspects (inter)culturels. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	10	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels	10	Peut s'exprimer de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples .	10	Peut produire un discours et des énoncés dont l' étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions .	10
A2	Peut exprimer un avis en termes simples . Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	5	Peut répondre et réagir de manière simple .	5	Peut s'exprimer de manière suffisamment claire pour être compris, mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs .	5	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité .	5
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples . Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	1	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation .	1	Peut utiliser un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés de façon compréhensible.	1	Peut produire des énoncés intelligibles malgré un lexique pauvre .	1

EDS TABLEAU DE CONVERSION EXPRESSION ORALE Note sur 20																					100-120 de B2+ à C1 A partir de 140 C2	
	0-4		5-19 A1/A2				20-29 A2/A2+			30-39 A2+ / B1-			40-59 B1/B1+			60-79 B1+ / B2-			80-99 B2/B2+			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

APPRÉCIATION :	Note /20
-----------------------	----------------

Nom et prénom de l'interrogateur :

Date et signature :